# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 13 JUILLET 1889. 62me Année

Docteur B. Dumont.
Propriétaire-Rédacteur.

Bureaux et du Post Office et New Orleans, La., et Bureau Cinco Estelar.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 13 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $6 00 |
| Six mois | 3 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.


VENTES DE CE JOUR.

Bourse des encanteurs.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Terrain de valeur dans le Sixième District, rue Toledano, patentes de terra, billet de crédit, etc. Propriété à Milneburg.

PAR WARREN HOMES—Cottage pour résidences dans les Premier et Quatrième Districts.

PAR JAS P. GUINAULT.—Magasin en brique à quatre étages, No 133 rue Decatur. Résidence de famille, sur l'avenue St-Charles avec une étable.

PAR LE SHERIF. — Lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans les Deuxième et Troisième Districts. La barge "Keystone" avec tous ses agrès, appareils, etc.

## L'ARMÉE SUISSE.

La *République Française* publie les informations et les réflexions suivantes de M. Eugène Tenot :

On a beaucoup écrit, depuis quelques jours, au sujet de la neutralité helvétique mise en question par la note allemande récemment signifiée au conseil fédéral. Nous avons la des considérations très justes au sujet de l'intérêt stratégique que l'Allemagne et l'Italie coalisées contre nous auraient à emprunter le territoire suisse. Nous en avons lu de non moins judicieuses où l'on faisait ressortir les difficultés matérielles que la nature et la forme du massif helvétique opposeraient à l'exécution rapide d'un mouvement combiné de l'aile gauche allemande et de l'aile droite italienne contre notre frontière du Jura. Il est certain, en effet, que les armées consacrées à cette opération n'arriveraient en ligne, dans l'éventualité la plus favorable aux coalisés, que dix ou douze jours après la concentration de la grande armée française en Lorraine, ce qui assurerait, durant ce laps de temps, à celle-ci la supériorité numérique sur le théâtre des opérations décisives. C'est une considération faite pour refroidir les militaires les plus ardents à conseiller, à Rome et à Berlin, la violation de la neutralité helvétique.

Il y a, néanmoins, dans la question un élément d'une importance infiniment supérieure, dont il nous semble qu'on fait trop aisément bon marché. C'est de l'armée suisse que nous voulons parler. Car elle existe, n'en déplaise à ceux qui n'ont foi qu'aux armées exclusivement permanentes. Elle a même singulièrement progressé depuis quinze ans. Et ceux qui, projetant de violer le territoire helvétique, négligeraient de tenir compte d'elle dans leurs calculs, s'exposeraient à la plus désagréable des méprises. Ni par le nombre ni par la qualité l'armée suisse n'est un facteur indifférent. La Suisse de 1889 n'est plus la Suisse de 1814 et de 1815. Il faut ignorer absolument l'esprit qui l'anime toute entière, depuis trois générations jusqu'à ses plus humbles citoyens, pour douter qu'elle ne reçoit bravement à coups de fusil les violateurs de ses frontières. Elle sait très bien que son existence même dépend de son énergie à défendre sa neutralité. Aussi la Suisse se livre-t-elle en masse pour le salut de son indépendance et de sa liberté républicaine.

Or cette levée en masse du peuple suisse est si bien préparée dès le temps de paix, qu'Italiens et Allemands, ceux qui mettraient le pied dans le guêpier, n'auraient certainement pas lieu de s'en féliciter. On peut même affirmer qu'avec la perspective de l'arrivée prochaine des Français débouchant des passes du Jura, au secours de la Confédération, l'opération serait plus que chanceuse. L'armée suisse ne comprend que des milices. Mais ce sont des milices réglées, instruites, fortement organisées. Rien de la garde nationale. Les milices suisses sont un produit original des vieilles sociétés républicaines qui forment les vingt-deux cantons. Leur valeur tient à un ensemble de mœurs et de traditions qu'on ne trouve qu'en Suisse. Aussi,—il n'est pas superflu de le dire en passant—la plupart des pays d'Europe qui s'aviseraient de copier le système des milices helvétiques s'exposeraient-ils aux plus cruelles déceptions.

Les jeunes Suisses ne savent que quelques années à l'école des recrues. Ce court laps de temps suffit néanmoins pour en faire des soldats. C'est qu'ils arrivent préparés pour ainsi dire dès l'enfance. Ils ont tous fait partie de sociétés de gymnastique et de tir ; ils se sont adonnés avec passion à tous les exercices du corps ; les moindres fêtes de village ont, en Suisse, le caractère de jeux athlétiques dans lesquels la jeunesse se prépare aux armes ; tous ces domestiques de vingt ans n'ont presque rien à apprendre en fait d'exercice, de maniement du fusil et de tir. Leur esprit, d'ailleurs, est bien militaire au sens qualifiant, du moins viril et guerrier. Malgré la suppression du service mercenaire à l'étranger qui fut longtemps l'école militaire de la jeunesse helvétique, le goût des armes est extrêmement répandu et dans toutes les classes, les traditions de bravoure, de fierté, de mépris du danger sont toujours vivantes dans les rangs du peuple. L'énergique héréditaire fait des Suisses une race de soldats. Leurs membres nerveux, durs à la peine, marcheurs infatigables, tireurs sans rivaux, sont des fantassins de premier ordre.

Les officiers suisses n'ont peut-être pas la valeur relative des soldats. Ils apparaissent jeunes—à part un petit nombre d'officiers de l'état-major fédéral—à la vie civile ; ils sont agriculteurs, industriels, ingénieurs, avocats, commerçants, et cependant on y trouve parmi eux d'aptitudes et de connaissances militaires aussi extrêmement remarquables. Les jeunes Suisses des classes les plus aisées se préparent de bonne heure au rôle d'officiers. Ils s'initient dans les bataillons de cadets, et s'adonnent plus tard avec ardeur aux études militaires qui sont fortement mises à l'honneur de toutes parts. Le défaut précédent de la Confédération, M. Hertenstein, qui avait exercé durant toute sa jeunesse la profession de géomètre, n'en doit pas moins un officier d'artillerie d'une rare valeur.

Ceux de nos gallitoires qui croient vu les troupes suisses mobilisées aux manœuvres concilier d'ancienne tous à développer leur instruction technique, de leur vigueur et de leur discipline, qualités impliquant l'existence d'un bon corps d'officiers. Il y a enfin pour assurer les milices suisses un sentiment moral d'une force incontestable : l'amour pour la patrie et l'orgueil de la patrie libre et indépendante. Il n'en fut jamais de plus fécond pour engendrer les vertus héroïques.

L'armée suisse se divise en élite, landwehr et landsturm. L'élite comprend à quelques années près, les hommes de vingt-quatre classes de l'armée territoriale ; la landwehr, à l'armée territoriale et à la réserve ; le landsturm comprend les hommes qui ont dépassé l'âge de la landwehr et ne sont pas encore dans l'armée territoriale.

L'élite comprend, au 1er janvier 1889, 125,570 hommes. Ce contingent est réparti en 96 bataillons d'infanterie de ligne et 8 de carabiniers. L'artillerie compte 48 batteries de 6 pièces de campagne, 2 de montagne et 4 compagnies d'artillerie lourde de position. Il y a 8 bataillons du génie à quatre compagnies chacune. Quant à la cavalerie, elle comprend 24 escadrons de dragons à 120 chevaux et 12 compagnies de guides à 65 chevaux. Des fusiliers sont répartis d'une façon permanente en quatre divisions de troupes fédérales chargées, en cas de guerre, de la défense du territoire. L'armement du fantassin est un fusil à répétition dont le conseil fédéral vient de décréter le remplacement par un fusil du calibre de 6 millimètres semblable à notre fusil Lebel. Chaque division est commandée par un colonel divisionnaire. Le général en chef ne doit être nommé qu'au cas de mobilisation générale. La landwehr possède une organisation identique à celle de l'élite pour l'infanterie et la cavalerie, mais elle n'a qu'une proportion moindre d'artillerie. Son effectif, au 1er janvier 1889, était de 80,715 hommes. Quant au landsturm, on l'a réparti en 96 bataillons d'infanterie, indépendamment d'éléments attribués aux pionniers et aux services auxiliaires. Il comprend sur les contrôles 242,766 hommes.

Les unités organiques des troupes suisses sont toutes formées régionalement, en qui facilite singulièrement la mobilisation. Les deux brigades divisions fédérales sont exclusivement composées de bataillons de langue française, bernois par les cantons de la Suisse romane et par le Jura bernois. La 3e est toute bernoise ; la 4e est fournie presque toute par Zurich ; la 5e comprend des bataillons de toutes les langues parlées en Suisse, Allemands des petits cantons, Français du Valais, Italiens du Tessin et Romanches des Grisons.

Il resort donc de ces données que la Suisse pourrait mobiliser instantanément, avec compter le landsturm, environ 200,000 hommes et, si l'on ne tient compte que de l'élite, plus de cent mille combattants d'excellente qualité, pourvus de 300 pièces de canon. Dans l'éventualité envisagée de la violation du territoire helvétique au nord et au sud, la Confédération n'aurait pas de peine à réunir cinquante mille hommes sur l'élite que de landwehr pour défendre contre les Italiens le Saint-Gothard et le Simplon, pendant que six divisions d'élite, comprenant près de 90,000 combattants, appuyées de trente ou quarante mille hommes de landwehr, disputeraient aux Allemands le passage de la Limmat et de l'Aar, en attendant l'arrivée des Français. Les Italiens, dans ces conditions, ne franchiraient ni le Saint-Gothard ni le Simplon. Quant aux Allemands, ils ne pourraient pousser devant eux les vaillantes milices suisses que pour prêter le flanc à la droite de l'armée française dont les colonnes débouchent des massifs profondés du tous les défiles du Jura. C'est pour cela que, en dépit des considérations théoriques de la stratégie, nous doutons fort que l'état-major de Berlin songe à traverser la Suisse malgré le feu des carabines suisses.


Par son pouvoir curatif harmonisant concentré, la Salsoparille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.


## LOUISIANE.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 6 juillet :

L'*Entreprise* donne un compte-rendu fort intéressant, mais très étendu, des distributions de prix et des exercices de bout de l'an des écoles publiques de la paroisse. Ne pouvant entrer dans ces détails, nous nous contentons de donner la liste de ces institutions :

Ecole Supérieure de la Nouvelle-Ibérie.
Ecole de grammaire pour filles.
Ecole intermédiaire (garçons et filles).
Ecole de Loreauville.
Ecole de Staasbury.
Ecole de Petite Anse.
Ecole de Côteau.
Ecole de Jeanerette.
Ecole de Belle Place.
Ecole Canal Delahousaye.
Ecole de Petcoulin.
Ecole de l'Ile-aux-Cannes.
Ecoles de Couleur,—de la Nouvelle-Ibérie,—de Jeanerette,—d'Isle Piquant,—de Fausse Pointe,—de Grand Marais,—de Butler, à Fausse Pointe.

L'année scolaire a été de neuf mois.

—Les propriétaires des steamers *Tèche* et *E. W. Cole*, qui font le service entre St-Martinville et la Nouvelle-Orléans, ont fondé leurs intérêts et formé une Compagnie par actions, avec le capt. John Pharr comme président. Les deux steamboats ne se feront plus concurrence, et les prix de fret ne seront plus aussi bas. Le *Tèche* a été retiré du service, pour l'été.

Le *Banner*, New Iberia, paroisse Pointe Coupée, du 6 juillet :

Nous apprenons, par M. P. Berthet, que le coton, dans ses environs, le 9me ward, est superbe. Il n'en est pas, malheureusement, de même du coton dans les terres basses.

—M. L. B. Bailey, de Livonia, nous annonce que toutes les récoltes, dans son voisinage, sont aussi bonnes, sinon meilleures, que l'an dernier, avant l'ouragan.

—Une bande de 193 "convicts" est à l'œuvre, sur la levée Raccourci. Cette levée va être exhaussée de deux pieds, à partir de l'Eglise catholique jusqu'à la levée du Gouvernement, à Raccourci Point.

—M. W. Flynn, de Bayou Poydras, nous dit que le coton, dans son voisinage, promet beaucoup ; que le maïs est en excellent état, et que le rendement dépassera la moyenne ordinaire.

—Notre steamer *Alto* a repris son service tri-hebdomadaire, sur Fausse Rivière. Il a été renouvelé, remis à neuf ; il est plus apte que jamais au service.

—Le Père Berthet, de l'Eglise de l'Immaculée Conception, nous affirme que, depuis 10 ans qu'il desserf cette église, sur la rivière de Fausse Rivière, il n'a jamais vu une plus belle récolte que celle de cette année, au fait de coton. Tous les fermiers sont dans la joie ; aucun ne se plaint de l'état du maïs, qui donnera plus qu'une bonne moyenne.

—M. O. Lasseur, de Raccourci, nous annonce, de son côté, que les agriculteurs de cette partie de la paroisse sont dans la jubilation. Les récoltes sont superbes ; elles également les plus belles des années précédentes.

—Point Coupée est doté de fonctionnaires qui, incapables de remplir leurs devoirs, en conservent bel et bien de toucher leurs salaires, sans les acquitter. Il y a une loi contre les pores qui ravagent les levées, mais elle reste à l'état de lettre morte. Les existences et les propriétés de nos habitants sont, sans cesse, mises en danger par ces animaux. Au pays de la paroisse qui paie des taxes pour qu'on veille sur ses intérêts, les plus chères, nous demandons que ces fonctionnaires, ou fonctionnaires devoir, en savoient leur démission.

Le *Tème*, Houma, paroisse Terrebonne, du 6 juillet :

Le chaleur est excessive, malgré les pluies récentes.

—On se demande pourquoi Pergent est si rare. La terre est, malheureusement, coté à 15 cents, où détail, où mêle encore. Qui bénéficie de cette hausse, le marchand ou le producteur ?

—Les manœuvres de bois sont charmés des pluies que nous avons eues ; elles leur permettent de faire flotter les troncs d'arbres jusqu'à leur usines.

Le *Mémorial*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 6 juillet :

Les dernières nouvelles de toutes les parties de la paroisse sont excellentes. Tous les produits de la terre sont en merveilleux état. On avait plus semé et planté que les années précédentes ; tout nous fait donc espérer une récolte abondante.

La pluie a gâté le jute à nos planteurs. On voit aujourd'hui le maïs, vert, pousser énergiquement. On ne semble plus qu'il y a dix jours, il était si jaunâtre et piteusement fané, qu'on en croyait à peu près perdu ; mais il faudra attendre les chaudes, que les nouvelles bottes apparaissent à cavaille.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 6 juillet :

Le Dr de Mez est revenu de France, où il a passé deux mois. Il a fait le voyage de Paris à Marksville en deux jours, confortablement. C'est le plus rapide de ce genre que l'on ait fait dans ces environs.

Le *Protector*, Point-à-la-Hache, paroisse Plaquemines, du 6 juillet :

Il est rare que l'on abate le rin, dans notre paroisse, à la fin de juin, mais nous ne l'avons jamais vu tomber en juillet. C'est, cependant, ce que l'on a fait, cette année. Plusieurs planteurs de Point Michelle ont fait des semailles dans le courant de cette quinzaine. Le fait vaut-il le risque de

mûrir avant l'arrivée des froids ? là est la question.

Le 24 juin, des planteurs riches de Point Michelle ont semé le riz, ainsi qu'il suit :

M. D. Cannon, 8 acres.
Achille Blanco, 5 acres.
A. S. Trapdaway, 1 acre.
E. Amedée, 3 acres.
F. A. Williams, 12 acres.
Le 29, A. Donnet et Isidore François ont semé 6 acres.

On nous affirme que le riz semé en juin pousse rapidement et n'a pas de mauvaises herbes. La récolte n'est, néanmoins, que de six barils par acre.

—On nous écrit, de San Rico :

"Les orangers sont magnifiques ; la pousse est extrêmement rapide dans notre localité. Les fruits sont énormes pour la saison.

"Toute la localité a été péniblement surprise de la mort de M. A. Durel. C'était un homme instruit. Il est resté connaître du moulin à riz, "San Rico", pendant de longues années.

*L'Union*, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 6 juillet :

Nous avons malheureusement trop de pluie ; il est temps qu'elle s'arrête. Nos récoltes ont pris un magnifique aspect et la perspective est opulente.

La *Sentinelle*, Bayou, paroisse Acadie, du 6 juillet :

On nous écrit, de Duson :

Les récoltes sont superbes, cette saison. Le maïs et le coton promettent à ravir. Les fermiers sont joyeux et font ; la perspective, pour eux, est on ne peut plus encourageante. Le riz est, partout, très bon—nous devrons être extraordinaire. Nous savons aussi beaucoup de volailles, beaucoup d'œufs, et les marchands ambulants nous suivent en foule.

Voilà le moment de planter les pommes de terre. Un de nos voisins en a planté, il y a quelques jours ; avant qu'il ait le temps de les couvrir, elles avaient déjà pris ; on distinguait des pousses.

—Trois accidents par jour se produisent dans l'entrée de la paroisse qui conduit de la Grande-Prairie, et qui prend trois mois à la réparer. L'organe dépensé ne fait fonctionner, vient tout de nature le vrai, et, nécessairement, il en résulte des autres fâcheuses. Comment le discipliner, le régulariser ? Simplement avec un verre de "Hostetter's Stomach Bitters" avant et après chaque repas. La digestion, rapidement, devient plus facile, et l'apétit revient. La nervosité et les insomnies cèdent, toujours, sûrement de la dyspepsie chronique, s'en trouve au même temps que la dyspepsie elle même et bien d'autres maux, notamment la constipation, l'hémorrhoïdes. Non seulement le système sanguin a-t-il de la force, mais de le substance aussi ; par un travail d'assimilation d'albumine plus régulier. Le rhumatisme, la malaria, les maux de reins et la névralgie en guérissent avec le bitters.

L'Agre-Cure d'Ayer est un spécifique infaillible pour les maladies mémorialiques et bilieuses.

Un "COMPTEUR" A LA SECTION AUTRICHIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—Il paraît qu'il existe des "compteurs" de voitures extrêmement pratiques. Chincholle, du *Figaro*, en a vu fonctionner dans la section autrichienne de l'Exposition :

"M. Bürger a fait venir des voitures. Dans chacune on a mis le compteur à étudier. Il se compose de trois parties : une tablette mise sous le siège du voyageur, une petite pile électrique, et une horloge encore plus petite.

"Quand le voyageur prend place, l'électricité lit dit à l'horloge. De même quand la voiture marche, quand elle s'arrête, quand elle marche à vide.

"L'horloge est très simple. L'aiguille est fixe, mais gravée de dessous de deux crayons. Le cadran est mobile. Il marque l'heure en tournant, divisé qu'il est en groupes de cinq minutes. Autour des chiffres, le cadran bleu dit à quelle minute on a pris la voiture, combien de temps elle-ci n'est arrêtée, quand on est remonté, combien de temps on a gradé le fiacre.

"Une autre ligne dit si la voiture a stationné en marcheur. Enfin, un petit système indique si elle a été prise à l'heure ou à la course.

"Le boîte est fermée à clef. C'est le loueur lui-même qui l'ouvre. Le soir, il enlève le cadran qui est tout bonnement en papier, et il fait le compte des heures pendant lesquelles le cocher a roulé utilement. Il le chiffre chaque fois et plusieurs fois de suite au-dessus de celui qu'on est en droit d'exiger, c'est que le cocher n'est pas habile ; on en prend un autre.

"Nous sommes montés en voiture dans la cour du No 22 de la rue Vivienne. Immédiatement, le compteur a, par le commencement d'une ligne bleue, signalé notre présence. Nous nous sommes mis en marche. Une autre ligne s'est montrée, s'allongeant à mesure que nous roulions, s'arrêtant quand nous nous arrêtions, puis reprenant, puis cessant. A un moment, nous sommes tous descendus. Le cadran est continué à tourner, mais n'eut plus rien marqué du tout.

"Notre cocher était émerveillé. Avec un tel appareil, pas de fraude possible. La vérité. On fait combien de temps le cocher a travaillé productivement."

L'ALLEMAGNE ABANDONNE L'AUTRICHE.—AVANCES A LA RUSSIE.—Le *Gazette de Bâlois*, dans un article évidemment inspiré, déclare que "l'Allemagne doit se désintéresser de qui se passe en Orient, et le sang allemand ne doit pas couler au profit des intérêts autrichiens."

Plus loin, ce journal dit que "l'Allemagne n'a pas pour mission de barrer la route à la Russie, que des circonstances naturelles semblent lier à la Russie. Les armements russes sont la conséquence logique des intrigues dirigées contre son influence légitime en Bulgarie."

La *Gazette* prévoit que la Russie demandera bientôt l'évacuation de la Bosnie ; si l'Autriche refuse, la Russie occupera la Bulgarie et l'Allemagne restera impassible, la convention secrète à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine ayant été faite sans consentement."

Cet article a provoqué une très grande émotion et produit une surprise désagréable à Vienne.

LA RECONSTRUCTION DE L'OPÉRA-COMIQUE DE PARIS.—On a distribué, le 26 juin, aux députés, le projet de loi relatif à la reconstruction de l'Opéra-Comique.

En voici les principales dispositions :

Article premier.—Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts est autorisé à entreprendre immédiatement les travaux de reconstruction du théâtre national de l'Opéra-Comique sur son ancien emplacement, avec emprise sur la place Boïeldieu, conformément au projet qui a été approuvé par le conseil général des bâtiments civils, le 30 janvier 1888, et dont le devis s'élève à 3,490,000 fr.


ROYAL BAKING POWDER
Absolument pur.

L'odeur de cette POUDRE se révélera. C'est pour ainsi dire de la pâte de fraise et d'amande ; elle ne contient pas de chlore, ni aucune des autres substances nuisibles, et elle fabrique des aliments plus savoureux, plus sains et plus nourrissants, comme aussi une valeur, beaucoup plus grande au point de vue de la dépense, comparée à celle des autres marques.

Vente exclusivement en gros ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

Ne pas pas [illegible] SIEGFRIED & SCHULER.

1er janv. 90—1 [illegible]


LA PAIX DE L'EUROPE. O'ciel, INVARIABLEMENT, LE REFRAIN DES DÉCLARATIONS DE TOUS LES GOUVERNEMENTS.—Il est vrai que, s'ils invoquent tous la pureté de leurs intentions, ils laissent tous deviner quelque légère anxiété sur celle de leurs voisins.

L'autre jour, s'étant lu-ed Salisbury ; aujourd'hui, c'est François-Joseph qui, sans avoir l'air de sentir le parallélisme, affirme ne demander de nouveaux crédits militaires que dans les vues toutes pacifiques et parce que les autres puissances, en présentant de pareilles requêtes, trahissent des vues belliqueuses. L'empereur d'Autriche paraît oublier que les armements dont il se plaint ont été provoqués précisément par la triple alliance dont il fait partie.

L'Europe, quoi qu'il en soit, est inquiète. Elle sent vaguement que les meilleures dispositions du monde ne suffisent pas à ce qui lui manque, à avoir : un équilibre vrai fondé sur une répartition exacte des forces. Chose bien instructive ! l'empereur d'Autriche est lui-même membre de cette triple alliance qui devrait, au dire de ses auteurs, être la suprême garantie de la paix du monde, et il laisse percer malgré lui, par des accès révélateurs, combien il sent que ce n'est pas là monopole, mais bien la balance et le partage du pouvoir international qui peuvent seuls constituer ce gage indispensable de la sécurité de l'avenir.

Ce sera l'office du comte Kalnoky de dévoiler la politique particulière de la monarchie. Il appartenait à l'empereur d'indiquer, ne fût-ce que d'un mot, cette arrière-pensée qui hante tous les amis du repos du continent.

LES PROGRÈS SOCIAUX A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES EN ESPAGNE.—M. Léon Lallemand a exposé que dans cette compagnie savante, créée en 1857, chaque membre nouvellement élu doit prononcer un discours de réception empruntés à ses études favorites ; ces discours sont officiellement au nombre d'environ quarante.

A l'aide de ces documents, M. Lallemand a fait connaître à ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques, de Paris (séance du 22 juin), la manière dont MM. Manuel Colmeiro, de Molina, de la Vega de Armijo, Canovas del Castillo, Figueroa et plusieurs autres académiciens ont envisagé la solution de divers problèmes qui agitent notre époque : le rôle de l'économie politique, l'organisation de la famille, la propriété et le socialisme, le régime corporatif et l'industrie, les questions pénitentiaires.

Sans entrer dans le détail des cinq parties de ce travail, il suffira de citer les conclusions de l'auteur : "En résumé, dit-il, les hommes d'Etat, les jurisconsultes, les économistes, dont nous avons essayé de reproduire brièvement les doctrines, sont en complète communauté d'idées sur les grandes questions sociales avec l'école française. Il est temps que la tentativement progressiste de notre savante Académie pour des remèdes que tout le monde peut se procurer sans entrer dans notre compétence et sans inquiétude. Le nombre des voies ménagées par M. Pasteur dans la préparation de son vaccin du charbon et de la rage, ne dépasse pas trois ! Or, ce n'est pas en vertu de ces moyens de travail, que ce savant a fait de ses découvertes. Ce remède détermine les conditions de l'hygiène, le guérit, chasse l'ennemi, le plus de la maladie ; il fait vite disparaître l'opposition ; il abrège le temps, rend l'hygiène plus réalisable. Il sauve de l'enfant et du gaît ; il neutralise la tendance complémentaire de la maladie vers les personnes, le lieu et les mœurs.

Grandes Rédimé Cures pour le conservier,

consistant en une bouteille de BARCAL CURE, une boîte de CATARRAL SOLVENT et de l'INJECTION IRRITANT, le tout en une boîte. Prix, $1. Chez tous les Marchands Rapidement Cures. Vente gratuite.

POTTER DRUG & CHEMICAL CORPORATION, BOSTON.

Douleurs aux côtés et au dos

A la hanche, aux reins, douleurs et faiblesses musculaires, douleurs et faiblesses musculaires, douleurs et faiblesses musculaires